



# BAFA - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

Le CCAS de Porte des Pierres Dorées met en place un dispositif d'aide pour le financement du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

L'aide, d'un montant de 100€, sera attribuée à 10 participants (pour 2024) après étude du dossier rendu complet.

Ce dossier est à retourner complété au Centre Communal d'Action Social, Mairie de Porte des Pierres Dorées, 345 rue du Lavoir – Liergues, 69400 PORTE DES PIERRES DORÉES.

## 1 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... à .....

Adresse : .....

E-mail : .....@.....

Téléphone portable : ..... .....

## 2 PROJET DE FORMATION

Nom et coordonnées de l'organisme :

.....  
.....

Intitulé du stage : .....

Lieu de formation : .....

Date de formation : ..... / ..... / .....

Coût du stage : .....€

## 3 PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie du dossier d'inscription de l'organisme choisi
- Justificatif de domicile
- Attestation inscription auprès de la CAF/MSA

## 4 RÈGLEMENT

### Article 1 : Objet

La participation du CCAS a pour vocation de soutenir 10 candidats désirants passer le BAFA.

### Article 2 : Critères d'éligibilité

- Être âgé de 16 ans au minimum
- Résider sur la commune de Porte des Pierres dorées
- Avoir perçu l'aide de la CAF/MSA et fournir la preuve d'inscription
- Attestation d'inscription à une formation auprès d'un organisme agréé Jeunesse et Sport

### Article 3 : Dépôt des dossiers

Le dossier complété accompagné des pièces à fournir doit être envoyé à l'adresse [ccas@portedespierresdorees.fr](mailto:ccas@portedespierresdorees.fr) ou déposé en Mairie.

### Article 4 : Attribution de la participation

La participation sera attribuée selon les justificatifs suivants :

- Attestation de présence à la formation
- Copie du diplôme
- Facture de l'organisme de formation

### Date et signature du candidat